

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.197

Désignation des représentants de GrandAngoulême à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA)

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_197-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026
Publication : 17/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.197**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A LA CONFERENCE
DES FINANCEURS DE LA PREVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE (CFPPA)**

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES
POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) prévoit l'instauration d'une Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie dans chaque département.

Cette instance de coordination institutionnelle, installée en Charente le 22 septembre 2016, est chargée d'établir un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus résidant sur le territoire départemental, de recenser les initiatives locales et de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention.

Les financements alloués dans ce cadre interviennent en complément des prestations légales ou réglementaires. La Conférence fédère les acteurs du secteur sur des actions et des stratégies partagées au service de la construction de réponses plus lisibles et cohérentes pour les personnes âgées de 60 ans et plus et notamment selon les 6 axes recommandés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) :

- l'accès aux équipements et aides techniques individuelles,
- l'attribution d'un forfait autonomie alloué aux résidences via un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) par le conseil départemental,
- la coordination et l'appui d'actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),
- la coordination et l'appui d'actions de prévention mises en œuvre par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD),
- le soutien aux proches aidants,
- le développement d'autres actions collectives de prévention.

Cette instance rassemble, au niveau local, les financeurs de la perte d'autonomie :

- Le Conseil départemental de la Charente en sa qualité de pilote de l'action sociale et de la politique gérontologique, assurant la présidence de la Conférence,
- L'Agence régionale de santé au titre de ses compétences et assurant la Vice-présidence de la Conférence,
- L'Agence nationale de l'habitat dans le Département,
- La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM),

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260604-2026_06_197-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/06/2026
Publication : 17/06/2026

- Au titre de leur offre commune inter-régime pour la prévention et la préservation de l'autonomie : la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI),
- L'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC),
- L'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (ARCCO) en tant que représentant des institutions de retraite complémentaire et la Caisse des dépôts au titre des régimes de retraite des fonctionnaires,
- La Mutualité française,
- Les établissements publics de coopération intercommunale volontaires.

Dans ce cadre, considérant qu'un certain nombre d'actions de GrandAngoulême entrent dans le champ de compétence de la Conférence des financeurs, le Département de la Charente avait proposé à l'agglomération de devenir membre de cette instance.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER Madame Anne-Laure WILLAUMEZ GUILLEMETEAU comme représentante titulaire et Madame Sandrine JOUINEAU comme représentante suppléante de GrandAngoulême à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie.

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--